



BULLETIN

Pub. Association Perkins-sur-le-lac

Vol. 42 Issue No. 1 July 2003 psll.ca

Une étude déclare que nos lacs sont à la limite

Une étude scientifique indique clairement que les lacs du Domaine Perkins-sur-le-lac sont menacés graduellement par la présence de matières organiques. Tous les lacs du Canada qui sont entourés d'habitations et qui sont développés font face à ce problème.

À moins que tous les propriétaires unissent leurs efforts pour réduire la quantité de contaminants, les algues qui ont suscité tant de discussions à notre rencontre annuelle de l'an dernier vont continuer à se multiplier.

Il est possible de ralentir ce processus de vieillissement de nos lacs si tous les résidents, les associations et les gouvernements locaux unissent leurs efforts. Le vieillissement naturel des lacs est plus rapide lorsque l'homme pollue en permettant aux matières organiques comme les savons, et les fuites des vieux champs d'épuration de rejoindre le lac.

L'an dernier, l'assemblée annuelle a voté en grande majorité pour l'embauche d'un consultant qui analyserait la qualité de l'eau des lacs Bataille, Rhéaume et Barnes pour en faire rapport à l'Association. L'étude a été réalisée par M. Daniel Boudrias de la firme Éco-guide environnement de Brownsburg, Québec. Le coût des échantillons d'eau, de l'analyse de laboratoire et de la rédaction du rapport s'élève à 4140.90\$ incluant la TPS et la TVQ.

M. Boudrias a prélevé des échantillons en août 2002 et en avril 2003, après le refroidissement qui provoque un brassage des niveaux des eaux en automne et au printemps.

On trouvera ci-joint un résumé des principales constatations de cette étude.



Message de la présidente, Gail Bradshaw

Nous travaillons pour maintenir votre qualité de vie au lac!

Au nom du comité exécutif de l'Association Perkins-sur-le-lac (PSLL), je veux rendre hommage à notre voisin, ami et collègue Simon Veilleux, décédé le 29 juin, 2003. Simon a été impliqué en tant que membre du comité exécutif et représentant du lac Rhéaume pendant plusieurs années. Il était engagé et le faisait avec humour, nous le manquerons beaucoup.

Je veux aussi remercier tous les membres du comité exécutif pour leur travail ardu et leur implication. En particulier, je veux souligner le travail de David Kerluke qui a donné temps et énergie pour la réalisation de l'étude sur la qualité de l'eau. Le comité exécutif a commandé l'étude de la firme Éco-guide sur les lacs Rhéaume, Bataille et Barnes. Il a également participé à l'Association des lacs de Val-des-Monts qui a obtenu de la municipalité des ressources pour l'inspection des fausses septiques et pour une campagne publique de prise de conscience. On trouvera plus de détails dans la présente publication.

La réunion annuelle de 2003 aura lieu à 09.45 heure le 20 juillet à la plage du lac Bataille. BBQ gratuit. (En cas de pluie, le 27 juillet).

Démission de membres du Comité exécutif

La décision d'accorder le contrat de l'étude sur la qualité de l'eau à la firme Éco-guide a amené la démission de trois membres du comité exécutif. Gil Boyce du lac Rhéaume, Jane Askin du lac Chevreuil et Irma Bigras du lac Bataille soutenaient l'attribution du contrat au « Centre for Sustainable Watersheds (CSW), localisé à Portland, Ont. et s'objectaient à un vote du comité exécutif refusant de reconnaître un vote antérieur par courriel de Jim Dale du lac Rhéaume. Ce dernier soutenait lui aussi la candidature du groupe CSW. David Kerluke a recommandé la firme Éco-guide sur la base de son expérience et de sa place d'affaire au Québec.

Les membres restants du comité exécutif ont remplacé la représentante démissionnaire du lac Bataille par San Fong, un membre mis en nomination aux élections de 2002. Le comité a également déclaré que les règlements de l'association ne permettaient pas à Serge Tremblay de siéger comme membre du comité malgré son élection puisqu'il n'est pas le propriétaire officiel de la propriété familiale sise au lac. Hélène Lemieux qui suivait immédiatement Serge Tremblay dans l'ordre des choix a comblé le poste devenu disponible.

ÉLECTIONS

Positions du comité exécutif qui seront comblées aux élections de la réunion annuelle du 20 juillet :

Président, secrétaire, trésorier, Représentants des lacs : lac Bataille, une position; lac Rhéaume, quatre positions; lac Chevreuil, une position; lac Barnes, une position.

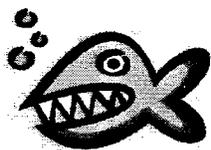
Les positions des lacs Louise, Corrigan et Maskinongé sont également vacantes.

VOUS pouvez améliorer la qualité de nos eaux

- **PLANTEZ** le plus possible des arbustes et des arbres entre votre champ d'épuration et le lac.
- Si votre **PELOUSE** descend vers le lac, plantez des arbres ou des arbustes le long du rivage. Mieux encore, laissez le rivage revenir à son état naturel.
- **N'ENLEVEZ** aucun arbre ou arbuste en bon état dans les 50 pieds qui longent le lac.
- Assurez-vous que **CHAQUE GOUTTE** d'eau rejetée dans votre drain se rend dans votre champ d'épuration ou votre réservoir scellé. N'envoyez jamais cette eau dans un baril ou dans directement dans le sol.
- N'utilisez **JAMAIS** des fertilisants chimiques sur votre pelouse ou dans votre jardin. (Le compost naturel, la poudre d'os sont acceptables loin du lac).
- N'utilisez que des détergents et des savons **LIBRES DE TOUS PHOSPHATES**. N'utilisez **AUCUN** savon d'aucune sorte dans le lac que ce soit pour le bain, la chevelure, le lavage des embarcations ou des chiens.
- **RAMASSEZ** les matières fécales de vos animaux et mettez les dans vos toilettes.
- **MINIMISEZ** la quantité d'eau que vous utilisez en installant des toilettes à faible consommation d'eau ou chassez l'eau uniquement lorsque nécessaire.
- **N'UTILISEZ** aucun antigel d'automobile dans votre système pour le protéger contre le gel. Utilisez plutôt un antigel spécialement conçu pour la plomberie.
- **MINIMISEZ** la quantité de chlore de type Javex ou de nettoyeurs à base de chlore.
- Si votre **CHAMP D'ÉPURATION** est très près du lac, (i.e. à moins de 25 pieds) ou si vous croyez qu'il ne fonctionne pas très bien, envisagez de le remplacer par un système adéquat.
- **ASSUREZ-VOUS** que la cale de votre embarcation est vide et que votre embarcation ne comporte aucune algue ou partie d'algue si vous l'utilisez sur un autre plan d'eau.
- N'introduisez **JAMAIS** dans le lac un appât ou de l'eau en provenance d'un autre lac.
- **DISCUTEZ** de toutes ces recommandations avec vos voisins

Pour la mise à l'eau appelez :

Jacques	671-4302
Paul	671-4090
Huguette	671-4843
Odetta	671-3419
David	671-0249



L'ENSEMENCEMENT ! Certains propriétaires ont ensemencé malgré la décision de l'Association Discutons-en de nouveau

À la suite de la décision de l'association à sa réunion de 2002 de ne plus ensementer de truites arc-en-ciel pour au moins un an dans les lacs Bataille et Rhéaume, quelques propriétaires se sont cotisés pour ensementer un peu de truites dans le lac Bataille.

Des membres du comité exécutif ont consulté des travaux sur le site Web du gouvernement de l'Ontario. On y recommande de réaliser des études écologiques avant d'ensemencer des espèces qui habitaient le lac antérieurement. Pour l'association, on n'ensemencera plus de truites arc-en-ciel, puisqu'elles ne peuvent se reproduire dans nos lacs.

À l'approche de notre réunion annuelle, le secrétaire **Tim Naumetz** s'est proposé pour obtenir des informations supplémentaires auprès d'experts en environnement.

LÀ OÙ IL Y A DE LA FUMÉE IL Y A DU FEU

Une fois de plus, l'été dernier, le manque de supervision d'un feu de camp a failli tourner au désastre. On a laissé un petit feu sans surveillance sur le rivage du lac Rhéaume. Le feu s'est répandu sur et dans le sol. Plusieurs propriétaires des environs ont heureusement limité les dégâts en arrosant les flammes qui s'étaient concentrées dans le sol et les écorces. Rappelons que les règlements municipaux ne permettent pas de feux à ciel ouvert sans permis. Peut-on imaginer le domaine PSLL sans forêt?

LE RAPPORT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU Les membres le recevront à la réunion annuelle

Notre trésorier, **David Hodgkin**, un prodige en informatique, a produit des exemplaires du rapport final de la firme Éco-guide que pourront recevoir les membres en règle de l'Association lors de la réunion annuelle. Ce rapport est en français. Le comité exécutif souhaite avoir une traduction disponible pour la réunion.

CE N'EST PAS LE VERGLAS, MAIS UN MANQUE D'ÉLECTRICITÉ PEUT GASPILLER LE BEURRE

Paul Strigner, représentant du lac Barnes au comité exécutif, mentionnait qu'il avait perdu des aliments à la suite d'un manque d'électricité dans son voisinage. À une rencontre subséquente du comité, le représentant du lac Rhéaume, **Jim Dale**, indiquait lui avait rapidement remboursé la perte d'aliments résultants d'un manque

d'électricité. Si ça vous arrive, vous ne perdez rien pour essayer. Rappelez-vous cependant que si vous quittez votre chalet pour plusieurs jours, vous devriez toujours vider votre réfrigérateur et vous assurez que vos poubelles sont à la rue.

Nouveaux règlements pour les embarcations

Vous n'avez pas à abandonner votre sport nautique favori Mais Vous avez cependant avantage à connaître les règlements

Les amateurs d'embarcations motorisées sur nos lacs sont bien connus pour leurs bonnes manières et leur respect pour les autres, navigateurs et nageurs. Voici cependant des normes importantes que la Garde côtière canadienne nous rappelle sur son site Web (ccg-gcc.gc.ca). Parmi ces nouvelles normes notons que:

- Tous les conducteurs de bateaux nés après le 1er avril 1983 doivent posséder une carte de compétence. Cette carte, délivrée par la Garde côtière, permet de conduire une embarcation munie d'un moteur et utilisée pour le loisir.
- Tous les conducteurs de bateaux et d'embarcation personnelle de moins de 4 mètres doivent détenir la carte de compétence.
- Tous les conducteurs de bateaux devront détenir leur carte de compétence avant le 15 septembre 2009.
- Toute personne de moins de 12 ans, qui n'est pas directement supervisée par une personne d'au moins 16 ans ne peut conduire un bateau dont le moteur développant plus de 10 c.v.
- Toute personne de 12 à 16 ans non directement supervisée ne peut conduire un bateau dont le moteur développe plus de 40 c.v.
- Aucune personne de moins de 16 ans ne peut conduire une embarcation personnelle motorisée.
- Il n'existe pas de restriction sur la puissance des moteurs pour les personnes de plus de 16 ans.
- Conduisez toujours prudemment, surveillez les autres et portez votre gilet de flottaison.



Les membres de l'exécutif actuel

Présidente :	Gail Bradshaw
Trésorier :	David Hodgkin
Secrétaire :	Tim Naumetz
Rep. du lac Rhéaume:	Ron Malis
Rep. du lac Rhéaume:	Jim Dale
Rep. du lac Bataille:	Hélène Lemieux
Rep. du lac Bataille:	David Kerluke
Rep. du lac Bataille:	San Fong
Rep. du lac Barnes :	Paul Strigner

SOMMAIRE de l'étude des lacs Bataille, Rhéaume et Barnes

Été 2002/Hiver 2003

Étude effectuée par Éco-Guide Environnement

Dany Boudrias, écologiste aquatique

Suite à une violente tempête le 11 juin 2002, la qualité de l'eau des lacs Bataille et Rhéaume a changé dramatiquement et pour le lac Barnes de façon moindre. Au lac Bataille des algues filamenteuses sont apparues et se sont accrochées aux plantes aquatiques et substrates. Ceci est surtout inquiétant pour les résidents riverains puisque ces lacs ont toujours maintenu une bonne qualité d'eau auparavant. Afin de mieux comprendre la cause des fleurs d'algues, on mandate Éco-Guide Environnement de faire un suivi sur le statut réel de ces trois lacs.

Utilisant les paramètres normaux à déterminer le " Carlson Trophic Status Index " de ces lacs, on établit que le lac Bataille est un lac oligotrophique et que les lacs Rhéaume et Barnes se qualifiaient dans la catégorie méso trophique. Plutôt qu'utiliser la moyenne des résultats pour accorder un statut au lac, certains spécialistes préfèrent utiliser les plus importants résultats pour démontrer le statut réel d'un lac. Nous préférons utiliser cette méthode comme indicateur du statut d'un lac dans un avenir plus rapproché. De cette façon, nous pouvons observer que les concentrations de phosphore représentent les plus forts résultats enregistrés et peuvent démontrer des plus faibles conditions aux trois lacs.

Ainsi, le lac Rhéaume représente une concentration de phosphore d'un lac eutrophique, le lac Bataille d'un lac mésotrophique et le lac Barnes d'un lac extrêmement mésotrophique. Vu le changement soudain de la qualité de l'eau, surtout au lac Bataille, nous devons considérer que les fleurs d'algues résultent d'une qualité moindre de l'eau que celle indiquée par la Carlson Trophic Status Index. Ce n'est pas clair que les algues proviennent des nourissants accumulés du fond qui ont été mélangés par la violente tempête ou des nourissants qui proviennent de l'eau de l'orage (érosion et saturation des champs septiques qui ont pu canaliser les nourissants vers le lac). C'est probablement le résultat des deux phénomènes.

« Note : Oligotrophique=faibles niveaux de nourissants et forts niveaux d'oxygène;
Mésotrophique=phase transitionnelle à eutrophique; Eutrophique=forts niveaux de nourissants et faibles niveaux d'oxygène »

Même si ce n'est pas certain que des installations septiques défectueuses soient la cause majeure des fleurs d'algues, nous devons considérer que c'est une forte probabilité. Une étude d'Éco-Guide Environnement en 2001 suite à un changement soudain de la qualité de l'eau d'un lac a démontré que 25% des installations septiques sur ce lac étaient défectueuses. C'était un lac où le Ministère de l'environnement dans les années 80 avaient vérifié autour du lac et toutes les installations septiques susceptibles d'être à l'origine des problèmes avaient été rectifiées. Pour ces raisons nous recommandons dans notre rapport que toutes les installations septiques soient vérifiées dans les plus brefs délais.

De multiples recommandations sont présentées dans le rapport final. Ces recommandations touchent des sujets d'intérêt tels que la protection et régénération des rives; des meilleures installations septiques utilisant moins d'eau et des règlements plus sévères pour les installations septiques ainsi que l'utilisation de la mousse comme moyen de filtration; de meilleures procédures pour prélever les échantillons d'eau; réduire l'utilisation de fertilisants; une meilleure gestion des barrages de castors; réduire les concentrations de phosphore accumulé en plantant des arbres ou buissons entre le champ d'épuration et le rivage du lac; plus de discernement en ce qui concerne l'ajout de plantes exotiques ou non indigènes ou d'espèces envahissantes; et finalement nous recommandons une étude de capacité riveraine afin de mieux comprendre les différences dans les changements de la qualité de l'eau précipités par des causes naturelles versus la pollution causée par les humains.



L'Association de lacs de Val-des-Monts

L'Association de lacs de Val-des-Monts a été la principale réalisation de la première Journée de la qualité d'eau qui a eu lieu le 27 juillet 2003 à l'Hôtel-sur-le-lac à Saint Pierre. Elle rassemble quatorze (14) associations de lacs et la *Municipalité de Val-des-Monts* en plus de notre partenaire *La Société de la faune et des parcs du Québec*. Notre but en commun est de développer et mettre en œuvre notre plan d'actions et les stratégies connexes pour l'amélioration de la qualité d'eau de nos lacs. Les associations de lacs sont les suivantes :

Association du Lac Bois Francs; Association du Lac Brassard; Association du Lac Clair; Association du Lac Dam; Association du Lac Grand; Association du Lac McArthur; Association du Lac McFee; Association des Lacs McGlasham et Girard; Association du Lac McGregor; Association de Perkins-sur-le-lac; Association du Lac Saint Pierre Association des Trois Lacs; Association pour la Protection du Lac St. Germain; et le Domaine Saint Antoine.

Il y a trois programmes qui nous concernent en 2003. Chacun des programmes a ses objectifs :

1. un bon fonctionnement des systèmes septiques et s'assurer que les eaux grises sont traitées via les systèmes septiques ;
2. Sensibilisation de la clientèle-cible à l'urgence de modifier certaines habitudes afin de protéger la plus importante ressource naturelle de la municipalité : notre eau. Nous avons recommandé une variété d'outils de communication complémentaires afin de susciter chez la population de Val-des-Monts une fierté et une volonté d'agir et de se responsabiliser B l'égard de la protection de l'environnement, plus particulièrement en ce qui concerne la qualité de l'eau et la conservation des habitats naturels en bordure des plans d'eau ; et
3. Surveillance de la qualité des eaux lacustres en mesurant les niveaux de phosphore, de la transparence de l'eau, du pH, du calcium et des coliformes fécaux. Nous avons développé et approuvé un Protocole de la qualité d'eau et une suite d'épreuves que chacune des Associations feront au printemps 2003. La Municipalité a accepté la responsabilité de diffuser les résultats au publique.

La municipalité a approuvé à son budget une somme de 80 000. \$ pour l'année fiscale 2003 afin de financer le programme d'inspections des systèmes septiques et la campagne de sensibilisation et nous attendons l'approbation de notre plan d'action et dépenses anticipées pour 2003.

Je tiens à remercier tout le monde pour leurs efforts et réalisations durant les derniers six mois et je soulignerais le support et le leadership de nos membres et notre Maire, Marc Carrière.

Bernard Lamontagne
Président de l'Association des Lacs de Val-des-Monts